APPEL A PROJETS POLITIQUE DE LA VILLE – LYON 8

LAENNEC - MERMOZ – L.SANTY – ETATS-UNIS – MOULIN A VENT

LES PRIORITES 2027

Les projets déposés dans le cadre de l'appel à projet « politique de la Ville 2027 » devront répondre aux différents volet lien social, éducation, culture,…mais aussi aux orientations issues des projets de territoire des différents quartiers populaires du 8ème arrondissement de Lyon : Moulin à Vent, Etats-Unis, Langlet-Santy, Mermoz et Laennec.

Suite aux différents temps d'échange avec l'ensemble des acteurs des quartiers il apparaît important, en 2027, de poursuivre la dynamique et les efforts engagés dans le cadre de la programmation 2026 sur les différents axes prioritaires. Il s'agira de prioriser les actions s'inscrivant dans l'écosystème de Lyon 8 et répondant aux objectif suivants, thématiques et transversaux aux 5 quartiers populaires ou spécifiques à chacun des 5 QPV.

Pôle linguistique de Proximité

Le 8ème arrondissement comprend 5 quartiers en politique de la Ville : Laënnec, Mermoz, Langlet-Santy, Etats-Unis et Moulin à Vent, soit environ 22 000 habitants. Avec un taux de pauvreté élevé, les besoins d'accompagnement sont importants, notamment autour de la maîtrise de la langue française, en lien avec l'accès aux droits, la vie quotidienne et l'insertion professionnelle.

Focus 2027 : Pôle Linguistique de Proximité (PLP) et Ateliers linguistiques

Une attention particulière sera portée aux projets qui contribueront à la mise en place d'un Pôle Linguistique de Proximité sur le 8ème arrondissement, en articulation avec les besoins repérés sur les quartiers politique de la ville du 8ème arrondissement.

Objectifs du PLP :

- accueillir, évaluer le niveau, informer et orienter les personnes en difficulté avec le français vers des dispositifs adaptés (alphabétisation, FLE, illettrisme, remise à niveau) ;
- servir de ressource pour les habitant-es et les partenaires (comment orienter, dialoguer avec une personne qui ne parle pas le français, accompagner, veille) ;
- animer un réseau partenarial local pour rendre l'offre lisible, identifier les manques, construire des réponses adaptées, piloter des projets communs.

Une attention particulière sera également portée aux projets contribuant à la mise en place d'ateliers linguistiques. Offre qui viendrait en complémentarité de l'offre existante sur le territoire et notamment les actions ASL et les formations fiancées par France Travail.

Publics visés pour les 2 projets :

- Personnes vivant dans le 8ème arrondissement, en particulier dans l'un des 5 QPV du territoire (Laënnec, Mermoz, Langlet-Santy, Etats-Unis et Moulin à Vent)

- personnes de tous profils linguistiques (analphabètes, post-alpha, FLE, illettrisme, remise à niveau) ;
- personnes en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle (démarches administratives, recherche d'emploi, formation, reconnaissance des diplômes) ;
- personnes en démarche de certification (carte de résident, naturalisation).

Aussi, nous invitons toutes les structures intéressées à se mobiliser et à proposer un projet en cohérence avec les défis du territoire. Les porteurs peuvent répondre au projet de Pôle Linguistique de Proximité ou au projet d'Ateliers Linguistiques ou les deux. Nous invitons, dans les réponses a séparer les deux projets : le Pôle linguistique de proximité et la formation.

Focus citoyenneté

Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027, une attention particulière pourra également être portée aux enjeux de citoyenneté, de participation et d'éducation aux médias.

Les projets pourront intégrer cette dimension dans leurs actions, notamment à travers des démarches visant à favoriser l'exercice de la citoyenneté, la compréhension du fonctionnement démocratique et des institutions, l'expression et la participation des habitants, ainsi que le développement de l'esprit critique.

Les porteurs de projet pourront notamment proposer des actions permettant de mieux comprendre le rôle des différentes institutions, les modalités d'inscription sur les listes électorales et d'exercice du droit de vote, mais aussi d'apprendre à s'informer, à identifier les sources fiables, à décrypter les informations et les discours, et à confronter différents points de vue dans le respect du débat démocratique.

Une attention pourra également être portée à la dimension intergénérationnelle et familiale de l'éducation à la citoyenneté, en associant enfants, jeunes et parents autour d'actions favorisant le dialogue, l'expression des opinions, l'écoute et la compréhension des règles de la vie collective.

Les actions devront s'inscrire dans une démarche strictement neutre et pluraliste, sans soutien ni promotion d'un candidat, d'un parti ou d'une orientation politique.

Focus Eté

Une attention particulière sera portée, dans les actions proposées sur la période estivale**, à l'adaptation aux fortes chaleurs et, plus largement, aux conditions climatiques.**

Les associations sont invités à anticiper ces situations dans la construction de leurs projets, en prévoyant, lorsque cela est nécessaire, des modalités alternatives permettant de maintenir les activités et le lien social tout en garantissant le confort et la sécurité des publics.

Les porteurs de projet pourront ainsi prévoir un « plan A / plan B », avec par exemple une solution de repli dans un lieu frais ou identifié comme refuge climatique, un décalage des horaires d'intervention vers des périodes moins chaudes, ou une adaptation des formats et des niveaux d'intensité des activités.

Par exemple :

- Répondre **au besoin de lien et de repos**, de sortir de chez soi sans sur-stimulation : transats, brumisateurs, ombre, jeux calmes, livres... Des formats simples pour maintenir le lien.
- **Décaler les horaires**
- **S'équiper :** brumisateurs, jeux d'eau, transats, congélateurs

- Adapter les activités sportives : transformer en jeux d'eau ou en activités calmes
- Proposer des départs à la journée entièrement organisés ou des mini-séjour pour sortir de la ville et aller vers des lieux frais : Montagne, lieux de baignade etc.
- Imaginer une proposition pour les personnes isolées : phoning, sms, visites de courtoisie...

Etats-Unis

Sur Etats-Unis, les priorités s'adossent au projet de territoire 2024-2030 et pour 2027, plus particulièrement :

Défi / Pour un quartier mosaïque et unifié

- Maintenir les actions de proximité (convivialité, aller-vers, information-communication) sur les secteurs Suds, plus éloignés des dynamiques du quartier

Défi / Pour un quartier qui répond aux besoins (adapté et dimensionné)

- Enfance-Jeunesse : actions permettant de donner la parole aux jeunes, actions de remobilisation pour les jeunes NEETs (ni en emploi ni en formation de 16 à 25 ans), actions de prévention du décrochage scolaire
- Offre extrascolaire enfance-jeunesse avec un axe spécifique à construire sur l'offre destinée aux 16-25 ans

Défi / Pour un quartier apaisé

- Lutter contre les violences, actions permettant de monter en compétence des acteurs sur le traumatisme/violence
- Favoriser l'émergence de figures positives parmi les jeunes du quartier
- Poursuivre les dynamiques culturelles permettant la rencontre, le dialogue et l'expression
- Valoriser les pratiques et les identités culturelles des personnes
- Actions permettant d'intervenir sur le champ de la santé mentale
- Poursuivre les temps d'aller-vers
- Mener un travail sur l'amélioration du cadre de vie des résidences

Défi / Pour un quartier vivant et animé

- Maintenir un évènement festif en centralité et des temps forts par sous secteurs en lien avec les bailleurs, les acteurs
- Maintenir la présence de temps culturels en espace public, notamment au Sud
- Actions d'accompagnement des habitants à proposer des initiatives habitantes
- Question de la citoyenneté chez les jeunes (et les familles) en perspective des élections présidentielles 2027
- Travailler les convivialités de voisinage

Défi / Pour un quartier attractif et rayonnant

- Mettre en place des actions d'accompagnement social, culturel et artistique sensible des habitant-es, dans le cadre du projet urbain (favoriser l'expression et la dignité, ouverture culturelle et artistique, mettre en récit le territoire)

Moulin-à-Vent

Sur Moulin-à-Vent, les priorités s'adossent au projet de territoire 2024-2030 et pour 2027, plus particulièrement :

Défi 1 - Rendre le quartier agréable à Vivre

- Poursuivre le travail collectif autour de la vie nocturne
- Réinvestir le local Albert Laurent pour toutes et tous
- Développer une programmation d'événements, d'animations plus régulières et notamment dans l'extension du QPV (espaces publics, résidence Les Ecoles, résidence Montagny)
- Mener un travail sur le cadre de vie des résidences

Défi 2 – Répondre aux besoins de services des habitant-es

- Proposer de services aux habitant-es et travailler à ce qu'ils soient repérés et investis
- Aider la structuration de collectifs d'habitants

Défi 3 – Assurer une éducation équitable aux enfants

- Proposer une offre diversifiée de loisirs sur le quartier
- Contribuer à l'ouverture de l'école Marie Bordas sur le quartier
- Accompagner les jeunes sans emplois ni en étude

Défi 4 – Améliorer l'information

- Contribuer à l'amélioration de l'image du quartier (intérieur et extérieur)

Laënnec

Sur Laënnec, les priorités s'adossent au projet de territoire 2024-2030 et pour 2027, plus particulièrement :

Défi 1 – Proposer un accompagnement adapté

- Proposer un accompagnement spécifique aux seniors
- Accompagner les initiatives des jeunes
- Proposer des accompagnements à la parentalité

Défi 2 – Créer du lien entre les personnes

- Proposer et consolider des temps fédérateurs réguliers à différentes échelles (quartier, résidence etc)
- Proposer des animations ou projets permettant d'occuper le quartier et aux personnes de se rencontrer
- Accompagner les initiatives habitantes

Défi 3 – Améliorer le cadre de vie et les logements

- Mener un travail sur l'amélioration du cadre de vie des résidences

Défi 4 – Assurer une éducation équitable pour les enfants

- Prévenir et accompagner le décrochage scolaire
- Proposer des accompagnement à la parentalité notamment les 0 à 6 ans
- Accompagner les initiatives des jeunes

Langlet-Santy

Sur Langlet-Santy, les priorités s'adossent au projet de territoire 2024-2030 et pour 2027, plus particulièrement :

Défi 1 - **Faire ensemble dans la diversité et pour la valorisation de tous**

- Poursuivre le travail autour des valeurs partagées entre habitants de divers âges et cultures et avec les institutions publique (laicité, respect mutuel, ouverture culturelle**,…)**
- Développer des actions favorisant une meilleure appropriation de l'espace public, par les femmes et les familles
- Transformer le regard porté sur Langlet-Santy et valoriser l'identité du quartier dans un contexte de profond renouvellement urbain

Défi 2 – **Favoriser l'implication citoyenne et les partenariats**

- Consolider une programmation d'animations culturelles, sportives et citoyennes favorisant le lien social et la valorisation des initiatives locales
- Développer un **projet culturel intergénérationnel**
- Développer les démarches d'aller-vers, potentiellement multi-acteurs
- Poursuivre le développement de lieux ressources de proximité
- Accompagner la création d'un comité de locataires de la résidence Le Comtois (SACVL)

Défi 3 – **Accompagner la transformation urbaine**

- Poursuivre le travail d'appropriation et de bons usages des espaces livrés (sensibilisation, renforcement des aménagements, etc.)
- Valoriser les espaces livrés (actions autour des agrès sportifs)

Défi 4 - **Renforcer l'accès aux droits et l'inclusion sociale**

- Poursuivre la coordination d'acteurs sur le terrain en vue d'améliorer l'accès à l'information à l'offre de service du public, dans le champs de :
- L'accès à la Santé
- Les Parcours jeunesse
- L'appui à l'Education par le renforcement des partenariats entre acteurs afin de développer des projets communs autour de la réussite éducative, de l'orientation et de la médiation aux familles

Mermoz

Sur Mermoz, les priorités s'adossent au projet de territoire 2024-2030 et pour 2027, plus particulièrement :

Défi 1 - **Favoriser l'épanouissement des jeunesses**

- Renforcer la coordination de terrain, notamment autour des parcours des jeunes de 10 à 25 ans
- Rendre plus lisibles et reconnue les ressources existantes et les nombreuses offres d'accompagnement
- Mieux toucher puis accompagner les publics "invisibles"ou en rupture, via davantage d'aller-vers,
- Limiter l'influence persistante de logiques de pairs, qui freinent les parcours d'émancipation
- s'appuyer pleinement sur les projets socio-culturels des équipements (pôle sportif et culturel ou MJC du futur, centre social,…)

- Poursuivre les actions engagées sur les trajectoires des jeunes, en faire de véritables leviers d'émancipation.

Défi 2 – Développer la capacité d'action des habitants

- transformer le contact des dispositifs d' »aller vers » en engagement durable, avec des habitants qui deviennent impliqués dans la durée
- Accompagner la structuration du pouvoir d'agir, pour peser sur les transformations du quartier, soit :
- rechercher l''engagement des publics aujourd'hui moins mobilisés,
- renforcer la lisibilité et la complémentarité des espaces de participation,

Défi 3 – Accompagner la transformation du quartier

- Faire en sorte que le projet soit compris et appropriable par tous :

- en accompagnant plus finement les évolutions d'usages (espaces publics, mobilités, nouveaux équipements),
- en renforçant les espaces de convivialité créant les conditions de la cohésion sociale entre habitants actuels et nouveaux à partir de 2027 et futurs usagers quotidiens (PSC/MJC du futur)
- En promouvant un accompagnement culturel, éducatif, social, adapté au renouvellement urbain
- En portant une attention continue aux impacts sociaux de la transformation, notamment pour les ménages relogés ou les publics les plus vulnérables

Défi 4 - Mobiliser sur la transition écologique

- Proposer des initiatives associatives articulées aux apports structurants du projet urbain (climat, déchets,…)
- renforcer l'appropriation habitante des transformations environnementales par le biais des questions d'alimentation (accès et santé) / droits culturels
- Prendre en compte les enjeux de confort d'été, de raffraichissement aussi bien des logements que des espaces extérieur
- Relancer le projet d'agriculture urbaine et alimentation saine